



Sainte Croix

Bulletin Municipal 2011

Comme chaque année à la même époque vos élus vous font parvenir le bulletin municipal.

Chacun pourra ainsi s'informer sur le travail réalisé par la municipalité et mieux connaître la vie locale. Vous y trouverez les chantiers réalisés et à venir et les actions menées par les associations de la commune. Nous souhaitons la bienvenue et une bonne intégration aux nouveaux arrivants.

Je remercie tous les acteurs qui contribuent à l'épanouissement de cette collectivité : mes collègues du conseil municipal, les employés de la mairie mais aussi tous les bénévoles qui œuvrent au sein des associations ou individuellement.

En espérant que la lecture de ce bulletin vous sera agréable, je vous souhaite un bon été à toutes et à tous.

Le Maire,

Raymond Bonestèbe

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Le Bourg - 12 260 SAINTE-CROIX
Tél. : 05 65 81 61 86 - Fax : 05 65 81 53 94
mairie-ste-croix@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

LUNDI	9h - 12h	13h30 - 17h
MARDI	9h - 12h	13h30 - 17h
MERCREDI		14h - 17h
JEUDI	9h - 12h	14h - 17h
VENDREDI	9h - 12h	14h - 18h

ECOLE

Ecole publique Célestin Rossignol
Le Bourg - 05 65 81 74 84
Mail : 0120650S@ac-toulouse.fr

DÉCHETTERIE

05 65 29 20 72

Horaires d'ouverture

LUNDI		14h - 18h
MARDI	9h - 12h	14h - 17h
MERCREDI	9h - 12h	14h - 17h
JEUDI	9h - 12h	14h - 17h
VENDREDI	9h - 12h	14h - 17h
SAMEDI	8h - 13h	

L'accès est gratuit pour les particuliers domiciliés sur le territoire de la communauté de communes, il vous suffit de présenter le badge (disponible en mairie) ; pour les professionnels, contacter la déchetterie.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ZA des Grèzes - 12 260 Villeneuve
05 65 81 68 28
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
villeneuvois@orange.fr
www.villeneuvois.eu

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE FOISSAC/SPANC

Le Garric 12 260 Foissac - 05 65 64 66 88

CENTRE DE LOISIRS DE VILLENEUVE

05 65 81 67 02 - clshvilleneuvois@orange.fr

POMPIERS 18

SAMU 15

GENDARMERIE 17

EDF : DÉPANNAGE 0810 203 835

COVOITURAGE

Ce service gratuit vous permet de partager le volant.
08 111 300 60 (coût d'un appel local)
covoiturage-aveyron.fr

HÔTEL-RESTAURANT

Frédéric AUSSET - 05 65 81 65 58

BOULANGERIE-PÂTISSERIE TABAC JOURNAUX

Philippe CLAUZE 05 65 81 61 87

ARTISANS - ENTREPRISES SERVICES

Achat et vente de gibiers :

SARL Gibier des Causses 05 65 81 68 50

Artisan polyvalent :

Jean-Pierre BOSCUS 05 65 45 11 71

Affûteurs :

Jean-Pierre GALAN 05 65 81 62 87

Aveyron Serres Equipements :

Thierry ALADEL 05 65 45 70 17/06 87 32 72 74

Carreleur, Multiservices :

Philippe LAURENS 06 62 58 22 84

Entretien espaces verts, travaux divers :

Jacques VIVEN 06 14 18 62 49

Fabrication de mobilier en bois :

Bruno HARDOUIN 05 65 29 58 07

Forage et sondage :

Géo Forage 05 65 45 79 32

Maçon bâti ancien :

Nicholas POWELL 06 20 55 10 40

Maintenance industrielle :

Bruno BES 06 22 28 06 69

Maintenance industrielle :

Alexis TEULIER 05 81 21 80 28

Matériaux composites :

BMC : Biven Matériaux Composites 05 65 81 51 66

Marchand ambulant :

Chantal MEME 05 65 45 31 20

Menuisier :
Bertrand BOSCUS 06 32 57 60 13
 Négociant en bestiaux :
Gilles DELPERIE 05 65 81 51 09
 Paysagiste :
Olivier MARCO 05 65 81 66 32
 Peinture décorative :
Laurence CADENET 05 65 45 56 36
 Pension canine :
Julie GIBERGUES 05 65 81 78 84 / 06 24 32 17 23
 Plomberie - Chauffage - Electricité :
David TRANIER 05 65 45 17 62
 Serrurier :
Jean BES 05 65 81 63 87
 Travaux forestiers :
Jean-Luc BADUEL 05 65 81 78 18
 Travaux publics :
MAZARS Frères 05 65 45 29 44 / 06 84 37 00 30
 Travaux publics, travaux agricoles :
EURL RICARD 05 65 65 56 38

GÎTES RURAUX

La Teule - Suzette Bès
 05 65 81 63 87
Mas de Fournier - Liliane Bonestèbe
 05 65 81 62 35
La Garrigue - Régine Calvet
 05 65 81 68 81
La Valette - Bernard Couderc
 05 65 45 42 91
La Maurenque - Daniel et Marie-Angèle Delpech
 05 65 29 68 50 ou 06 11 27 53 76
Sévenet - Francis Durrieu
 05 65 81 49 87 ou 06 11 67 91 17
Le Cros - Arlette Esteve
 05 65 81 65 35
Sériols - André Lauriac
 05 65 81 62 70
Fréjaviolle - Michel Lenoir
 05 65 29 76 57
La Bouyssonie - Marie-Claude Lézouret
 05 65 81 50 79
Marin - Roland Vinel
 05 65 81 61 84

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Thérèse DELBES 05 65 81 73 48
Claire COQUELIN 05 65 29 39 34

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Les mardis après-midi une assistante sociale assure une permanence à la mairie de Villeneuve de 14h à 16h30.

LOCATION DES SALLES COMMUNALES

CENAC

Habitants 152 €
 Extérieurs 259 €
 Associations 76 €

(si utilisation de la cuisine)

Tarifs demi-journée : contacter la mairie
 Caution de 460 €

Réservations :

M^{me} Claudine LAURENS 05 65 81 70 61

MARIN

Habitants 76 €
 Extérieurs 120 €
 Associations salle gratuite

Caution : 305 €

Réservations : s'adresser à la mairie.

Pour les tables et les bancs s'adresser à

M^{me} DELBES 05 65 81 73 48.

SAINTE-CROIX

Habitants 50 €
 Extérieurs 100 €
 Associations salle gratuite

Supplément de 20€ pour le chauffage du 15 octobre au 15 avril.

Cette salle ne peut être utilisée que pour des repas froids.

Caution : 305 €

Réservations :

M^{me} Sylvie TEYSSÉDRE 05 65 81 51 43



BUDGET 2011

BUDGET PRINCIPAL

Les taux d'imposition pour l'année 2011 sont identiques à ceux de l'année 2010 :

Taxe d'habitation : 8.08 %

Foncier bâti : 13.39 %

Foncier non bâti : 62.17 %

FONCTIONNEMENT505 968,56 €

DÉPENSES

011	Charges à caractère général.....	138 854.56
012	Charges de personnel.....	121 100.00
014	Atténuation de produits.....	21 030.00
65	Autres charges de gestion courante.....	43 709.00
66	Intérêts d'emprunts.....	10 025.00
68	Dotations aux amortissements.....	3 075.00
023	Virement à la section d'investissement.....	168 175.00

RECETTES

002	Résultat reporté	97 310.56
013	Atténuation des charges.....	6 000.00
70	Produits des services.....	15 180.00
73	Impôts et taxes : contributions directes, taxes sur les pylônes	129 566,00
74	Dotations et participations.....	227 912.00
75	Autres produits de gestion courante.....	9 000.00
77	Produits exceptionnels.....	15 000.00
042	Opérations d'ordre	7 000.00

INVESTISSEMENT301 263,22 €

DEPENSES

16	Emprunts et dettes.....	41 700.00
202	Numérisation du cadastre.....	6 000.00
21	Immobilisations corporelles.....	26 300.00
23	Immobilisations en cours	14 274.00
	Opérations d'équipement	118 983.61
27	Autres immobilisations	16 500.00
040	Opérations d'ordre	6 000.00
001	Résultat reporté	71 505.61

RECETTES

10	Dotations, Fonds divers	15 275,00
13	Subventions d'investissement	30 132.00
1 068	Excédent de fonctionnement capitalisé	84 606.22
021	Virement de la section de fonctionnement	168 175.00
28	Amortissement voirie 2006	3 075.00

BUDGET ASSAINISSEMENT

EXPLOITATION 750,00 €

DEPENSES

011 Charges à caractère général..... 600.00
042 Opérations de transfert entre section..... 150.00

RECETTES

74 Subventions d'exploitation..... 750.00

INVESTISSEMENT 436 808 €

DEPENSES

203 Maîtrise d'œuvre 13 979.06
21 Immobilisations corporelles 1 500.00
215 Construction réseaux 276 000.00
215 Construction station 132 000.00
001 Solde d'exécution reporté 13 328.94

RECETTES

13 Subventions d'investissement 232 000.00
16 Emprunts et dettes..... 204 658,00
040 Opérations de transfert entre section..... 150.00

INFORMATIONS DIVERSES

SAINTE-CROIX EN CHIFFRE

Au 1^{er} janvier 2011 la commune compte 746 habitants.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous l'évolution de la population de 1990 à 2008.

	Population totale	Densité moyenne (hab/km2)
1990	608	23,5
1999	632	24,4
2007	709	27,4
2008	746	28,8

PASSAGE À LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE : TNT

Depuis le 1^{er} septembre 2010 l'émetteur d'Aurillac Labastide du Haut Mont diffuse en numérique les programmes de télévision. Les foyers équipés reçoivent les 19 chaînes gratuites de la TNT. Le passage à la télévision numérique pour notre commune est fixé au **8 novembre 2011**. A compter de cette date la diffusion en analogique des 6 chaînes (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6) sera remplacée par une diffusion numérique qui permettra de recevoir gratuitement les 19 chaînes. Si votre téléviseur n'est pas équipé d'un décodeur intégré, il suffit d'y raccorder un adaptateur TNT.

Tous les postes de télévision vendus depuis le 1^{er} mars 2008 en sont équipés, et tous ceux vendus depuis 1981 sont équipés d'une prise péritel permettant d'y brancher un adaptateur TNT, il n'est donc pas nécessaire de changer de poste de télévision.

TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Les travaux d'économie d'énergie avec un gain énergétique d'au moins 25 % peuvent ouvrir droit à des subventions dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) porté par le Pays. Sont concernés par ces aides les propriétaires occupants éligibles (plafond de ressource) aux aides de l'ANAH. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter HD 12 au 05 65 73 65 76.

INCIVISME

Des vols et des dégradations sur plusieurs concessions ont été constatés à deux reprises en ce début d'année 2011 dans le cimetière de Ste-Croix. Les propriétaires de concessions ont été invités à porter plainte auprès de la gendarmerie. Ces actes malveillants visant un lieu public montrent l'imbécillité et le manque de respect de leur(s) auteur(s).

JOURNÉES DU PATRIMOINE 17 ET 18 SEPTEMBRE 2011

Cette manifestation organisée par le Ministère de la Culture se déroule chaque année le 3^e week-end de septembre. Elle permet de visiter de nombreux monuments, musées ou sites et de suivre des animations. A cette occasion, l'église de Ste-Croix sera ouverte le samedi et le dimanche de 9h à 18h, les visites seront gratuites.

RÉFORME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales repose sur plusieurs objectifs dont :

- la création d'un conseiller territorial qui remplacera le Conseiller Général et le Conseiller Régional. Elu commun qui siègera à partir de mars 2014 à la fois au Conseil Général et au Conseil Régional
- la couverture homogène du territoire en structures intercommunales à l'horizon 2013.

La Préfète de l'Aveyron a remis aux élus fin avril un schéma départemental de coopération intercommunale dans lequel elle propose que la communauté de communes Villeneuvois, Diège et Lot rejoigne celle de Villefranche-de-Rouergue. Les élus des communes concernées ont jusqu'au 31 juillet 2011 pour donner un avis, à défaut la réponse sera réputée favorable.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Pour pouvoir voter à Ste-Croix lors des élections présidentielles et législatives de 2012, les nouveaux arrivants doivent se faire inscrire avant le 31 décembre 2011 en se rendant à la mairie ou par Internet en créant un compte sur www.mon.service-public.fr afin d'accéder à la démarche en ligne qui leur permettra directement et sans déplacement en mairie de solliciter leur inscription sur la liste électorale.

PLANTATIONS

De nouveaux arbres ont été plantés : un noyer dans le village de Ste-Croix, un érable à l'école, un frêne à la salle des fêtes de Marin. Ces arbres sont fournis gratuitement par la pépinière départementale.

PANNEAU D'INFORMATIONS

Un panneau d'informations a été installé sur la place de Marin. Les informations municipales à destination des habitants seront affichées à cet emplacement (arrêtés, avis divers...).

TRANSPORT À LA DEMANDE

Ce service est ouvert à tous. Le transporteur vous prend à votre domicile et vous y ramène. Il suffit de le prévenir la veille de votre déplacement. Un dépliant est à votre disposition en mairie

BIBLIOTHÈQUE

Romans, documentaires, BD peuvent être empruntés gratuitement. Tous ces livres sont déposés en mairie par la bibliothèque départementale de prêt.

AVIS DE RECHERCHE

La commune est à la recherche d'anciennes photographies des villages de Ste-Croix, Marin et Cénac en vue d'une publication dans le bulletin 2012. Si vous possédez une ou plusieurs photographies des villages autrefois merci d'en informer la mairie.

L'ECOLE CELESTIN ROSSIGNOL

Le nombre d'enfants accueillis au cours de cette année scolaire est stable par rapport à l'année précédente.

La rentrée 2010 s'est faite dans des locaux en partie rénovés puisque durant l'été 2010 des travaux de peintures dans les parties communes avaient été réalisés et la toiture de la cantine a été entièrement refaite.

Un nouvel ordinateur a été acheté par la mairie, ce qui porte leur nombre à 7 dont 5 répartis dans les trois classes, un dans le bureau de la directrice et un dans le local bibliothèque-garderie. Un projet d'installation courant 2012 d'un ou deux tableaux blancs interactifs est à l'étude. Ces achats seront entièrement financés par la mairie.

Voici une partie du programme des activités auxquelles les élèves ont participé cette année :

- participation à « Ecole et cinéma » : cycle 2 et 3
- théâtre à Villefranche-de-Rouergue « Le journal de grosse patate » : cycle 2 et 3
- carnaval avec défilé de tous enfants dans les ruelles du village de Ste-Croix
- randonnée à Marin : cycle 2
- randonnée et visite du château de Laroque Toirac : cycle 2 et 3
- jeux extérieurs dans le village et au stade : cycle 3
- visite de la caserne des pompiers à Villefranche-de-Rouergue : maternelle
- visite du moulin de Promilhanes : maternelle
- chant choral avec intervenante qualifiée : pour toutes les classes

L'association des parents d'élèves a participé en totalité au financement des sorties scolaires et des activités auxquelles ont pu participer toutes les classes. La commune a apporté son soutien financier au chant choral, à l'achat des fournitures scolaires

et aux charges de fonctionnement (eau, électricité, chauffage, charges de personnel, ramassage scolaire, entretien des locaux...).

La garderie accueille les enfants à partir de 7 h 30 le matin et jusqu'à 18 h 30 le soir. Le contrat enfance jeunesse avec la CAF a été renouvelé. Ce contrat d'objectifs et de financement a été signé pour la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2014. Les activités offertes aux enfants qui fréquentent les garderies sont appréciées de tous.

Le ramassage scolaire a cette année été géré par la mairie en convention avec le Conseil Général. L'entreprise Bessou a transporté les élèves de leur domicile à l'école. Ce service gratuit pour les familles est financé par la mairie et le Conseil Général. Pour l'année scolaire 2011/2012 les élus ont fait le choix de conserver la compétence transports scolaires et de confier le ramassage à la même entreprise.

Nous mettons tout en œuvre pour que les meilleures conditions soient réunies pour accueillir les enfants scolarisés à l'école Célestin Rossignol.



*Départ du défilé dans les ruelles
de Ste-Croix pour le carnaval*

ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU BOURG DE STE-CROIX

Le projet d'assainissement collectif du bourg de Ste-Croix est arrêté. Ce projet est rendu nécessaire par la situation géographique du bourg qui est situé sur un promontoire rocheux, il n'y a pas la possibilité pour les habitations de respecter les règles pour un assainissement autonome.

Le zonage a été modifié après l'enquête publique qui s'est déroulée du 24 janvier au 24 février 2011. Seront en assainissement collectif les habitations situées dans la zone hachurée sur la carte ci-dessous.

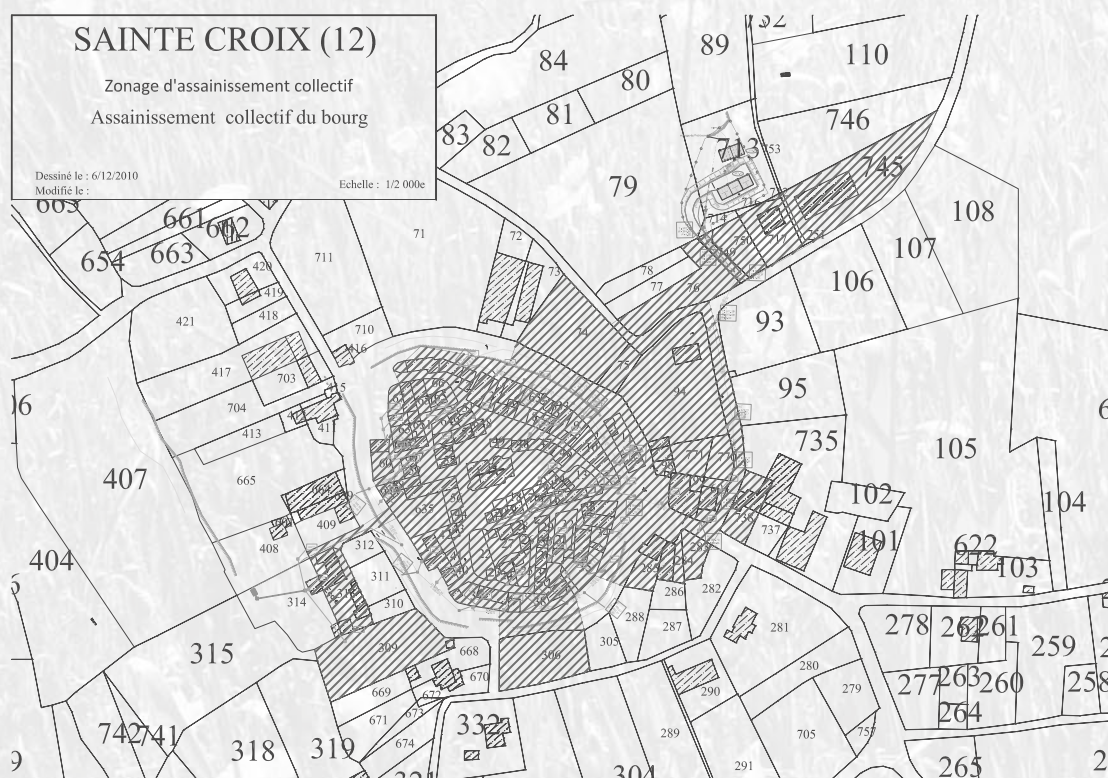
Le précédent zonage prévoyait un assainissement collectif pour les bourgs de Cénac et Marin. Le zonage approuvé le 21 avril 2011 exclu ces deux parties pour deux raisons : les habitations ont toutes la possibilité d'avoir un assainissement individuel respectant les règles de la loi sur l'eau et

les milieux aquatiques, la réalisation d'une station d'épuration et du réseau de collecte aurait eu un impact financier trop important pour la commune.

La station d'épuration sera construite sur la parcelle 89 au lieu de la parcelle 713 comme prévu ci-dessus afin de l'éloigner des habitations. Elle aura une capacité de 90 équivalents habitants. La filière retenue est le filtre planté de roseaux avec deux étages. Ce type de station écologique a l'avantage de s'intégrer parfaitement au paysage et de n'avoir aucune nuisance. Compte tenu des contraintes topographiques du terrain un poste de relevage sera indispensable pour alimenter le 1er étage, un poste identique sera installé à l'école afin de pouvoir ramener les eaux usées sur le réseau de collecte.

Une réunion avec les propriétaires d'immeubles du bourg de Ste-Croix a eu lieu le 16 février 2011 afin de présenter le projet et l'évolution du dossier. Une autre réunion sera programmée avant le début des travaux.

Une estimation financière pour la construction de la station et des réseaux a été établie par le bureau d'étude. C'est à partir de cette estimation que nous avons réalisé le budget prévisionnel 2011 de l'assainissement que vous trouverez dans ce bulletin.



Les investissements et les coûts de fonctionnement sont à la charge de la collectivité et sont financés par une redevance perçue auprès des particuliers raccordés ou raccordables au réseau. La consultation des entreprises est en cours.

Un groupe d'élus s'est rendu dans les communes de Bournazel, Belcastel et Elbes pour une visite de leur station dont le dispositif de traitement est un filtre planté de roseaux. Ces visites ont permis de voir que ce type de station est fiable, écologique et esthétique. La production des boues est réduite, ce qui n'oblige un traitement que tous les 10 ans.

Les propriétaires d'**immeubles raccordés** lors de la réalisation des travaux paieront :

- **Une seule fois la participation au frais de branchement.** Le montant a été fixé à 1 200 € .
- **Tous les ans la redevance d'assainissement** qui couvre les charges engagées par la commune pour la réalisation du réseau de collecte et de la station d'épuration, la gestion et l'entretien. Cette redevance comprend une part fixe et une part variable en fonction du volume d'eau consommé.

Les immeubles construits postérieurement à la mise en service du réseau et ceux n'étant pas à l'usage d'habitation lors de la réalisation des travaux paieront la Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE). Le conseil a fixé à 4 000,00 € le montant de cette participation par logement y compris à l'intérieur d'un même immeuble.

Cet investissement important est nécessaire. Il sera suivi d'une opération Cœur de Village : programme du Conseil Général ayant pour objet la restauration et l'aménagement d'espaces publics qui sera réalisé sur plusieurs exercices.

LES SECTEURS EN ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Les habitations en assainissement non collectif ont toutes été contrôlées par le SPANC. Depuis le 1^{er} janvier 2011 le diagnostic de ces installations est obligatoire pour toute transaction immobilière

ENVIRON- NEMENT

L'EAU

Le service d'eau potable est géré par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Foissac qui regroupe 14 communes et dessert 4 105 habitants. La longueur du réseau (hors branchement) est de 360 km. Le syndicat a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la performance du service.

En 2010 l'eau a été distribuée à 3 184 abonnés. Les ressources propres ont fourni :

- 606 209 m³ d'eau traitée (volume pompé à la station de St Julien), 18 039 m³ ont été importés depuis le Syndicat de Montbazens Rignac, soit un total de 624 248 m³.
- 10 560 m³ d'eau ont été exportés : 3 060 m³ vers Capdenac Gare et 7 500 m³ vers le syndicat de la région de Vailhourles.

Toujours en 2010 les abonnés domestiques ont consommé 370 198 m³, soit en moyenne 322 litres par abonné et par jour, les abonnés industriels ou gros consommateurs ont consommé 1 769 m³ (baisse de 3.70 % par rapport à 2009).

La consommation moyenne par abonnement domestique est de 116 m³ pour l'année 2010, elle était de 121 m³ en 2009.

Compte tenu des fuites (pour parties inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavage des réservoirs...) le rendement du réseau était de 65.3 % (il était de 66.8 % en 2009).

Les contrôles sanitaires sont assurés par l'Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées. L'eau distribuée en 2010 a été sur le plan bactériologique une eau de bonne qualité.

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable. La redevance de pollution domestique est reversée à l'Agence de l'Eau. Son montant est fixé chaque année par l'Agence de l'Eau. Sur le montant total de la facture d'un usager domestique les taxes représentent 19 % et 81 % reviennent au Syndicat de Foissac pour les investissements, l'entretien et le fonctionnement.

NOS POUBELLES DEBORDENT, REDUISONS NOS DECHETS

Nous produisons en moyenne 1 kg de déchets par jour et par personne. La gestion des déchets présente des enjeux majeurs tant au regard d'une limitation à venir des ressources en matières premières et en énergie, que de l'impact environnemental et sanitaire.

L'augmentation de la production de déchets s'explique par nos modes de vie : achat de produits préemballés et parfois suremballés, achat de produits à usage unique (lingettes, vaisselle jetable...).

Chaque Français jette en moyenne 20 kg d'aliments par an :

- 7 kg d'aliments emballés
- 13 kg de restes de repas, de fruits et légumes abîmés

En faisant attention, chacun de nous peut éviter ce gaspillage.

Pour réduire notre production de déchets, il suffit souvent de gestes simples qui lorsqu'ils deviennent des réflexes quotidiens, sont particulièrement efficaces.

DISTRIBUTION DE SACS POUBELLE

La distribution se fait deux fois par an en mairie, ces sacs vous sont remis gratuitement.

Les noirs pour les déchets ménagers, les jaunes pour les déchets recyclables

COMPOST

La déchetterie met à votre disposition du compost en vrac que vous pouvez aller chercher gratuitement aux heures d'ouverture.



REALISATIONS 2010 ET PROJETS 2011

REALISATIONS

Rénovation du garage face à la mairie : rejointement des murs en pierre, réfection de la toiture et remplacement du portail. Ces travaux permettent une meilleure intégration de ce bâtiment dans le village.

Installation de panneaux de signalisation à La Clauzade, La Dricherie et Combeficat. Un panneau « Santa-Crotz » (Sainte-Croix en occitan) offert par le Conseil Général a été installé sous le panneau d'entrée d'agglomération.

Aliénation au profit d'un riverain d'un chemin rural entre la RD 76 et la Guizonie.

Destruction de nuisibles : comme en 2009, plusieurs arrêtés ont été pris pour permettre à la Société de chasse de Ste-Croix de procéder à des battues aux renards sur le territoire de la commune et à la destruction de pigeons dans les villages de Marin et Ste-Croix.

Travaux voirie 2010

- VC de la Gousseemie	1 600,40 €
- VC des Cabanes	3 178,10 €
- VC La Maurenque (vers gîte)	2 023,80 €
- VC La Teule, La Barthe	7 815,52 €
- VC liaison RD24-RD76	3 944,50 €
- VC Sériols (accès maisons)	1 483,16 €
- VC Cancéris	633,42 €
- VC La Pauzette	3 301,11 €
- VC La Borie Basse	10 555,96 €
- VC Mas d'Aymond	6 649,48 €
- Abords salle de Cénac	7 224,39 €

Soit un total de 48 409,34 €, auquel il faut ajouter les travaux d'assainissement (curage de fossés). Le montant total de ces travaux est pris en charge par la communauté de communes Villeneuvois, Diège et Lot.

Cimetière de Cénac : la dernière tranche de travaux des allées de l'ancien cimetière a été terminée début 2011. Le socle de la croix a été restauré, la croix en pierre enlevée car elle était en très mauvais état et menaçait de tomber. Une croix offerte par la famille Moulet-Bonnet la remplace.

Stade-Vestiaires

Les mains courantes ont été réparées (travaux réalisés par la communauté de communes). La commune a acheté le terrain situé à côté du stade d'une contenance de 20 ares 5 ca.

Rénovation des salles de réunions situées au rez-de-chaussée de la mairie : les travaux ont été terminés fin 2010. Grâce au nouvel éclairage ces deux salles sont beaucoup plus lumineuses. Les travaux d'isolation du plafond et la pose de nouvelles portes avec un vitrage isolant apportent un confort supplémentaire.

Mairie : peinture des volets et vitrification du parquet situé dans le hall d'entrée.

PROJETS

Travaux voirie 2011 : ils concerneront les voies suivantes :

- VC Dordogne
- VC Molières
- VC Mas de Lagarde
- VC de Sabatié
- VC de la Bouyssonie
- VC de la Barrière
- VC du Mazet au carrefour des Cambous
- VC la Sarette
- VC du stade
- Chemin de Gametis
- VC du Crouzet
- Abords salle des fêtes de Marin
- Abords Foyer Ste-Croix

Des travaux d'assainissement (curage de fossés) sont également prévus sur différentes voies communales.

Des travaux d'entretien de chemins ruraux seront réalisés par la commune.

Salle des fêtes de Cénac : les boiseries et menuiseries extérieures vont être peintes ainsi que les portes et fenêtres à l'intérieur. L'assainissement de cette salle sera mis aux normes.

Eglises : des travaux de restauration sur le clocher de l'église de Marin et sur la toiture de l'église de Ste-Croix ont été réalisés en ce début d'année.

Extension et rénovation de l'atelier communal

La commune envisage un agrandissement d'environ 90 m² de l'atelier communal. Cet agrandissement permettra de garer les véhicules, la partie existante sera conservée pour le rangement du matériel.

La rénovation de l'existant portera sur les menuiseries, la révision de la toiture et le ravalement des façades.

Un revêtement bi-couche est prévu pour l'aménagement des abords où sont installés les containers poubelles et les colonnes à papier et à verre. Le choix des entreprises retenues pour les travaux se fera la dernière semaine de juillet.

Façade Sud-Est

Echelle: 1/50*

Commune de **SAINTE - CROIX**
Extension de l'atelier communal



Pose de bancs : deux bancs réalisés par M. Bruno Hardouin, menuisier au Mas du Sol, ont été installés près de la salle de Ste-Croix.

Signalisation : nous avons demandé au Conseil Général qui a la compétence de routes départementales la pose de panneaux de signalisation dans le secteur de Cénac au niveau de la RD 24. Des panneaux seront installés à La Gousse mie et au Cinq Noyers. La commune poursuit son programme de signalisation des hameaux et lieux-dits.

Enfouissement des réseaux : en coordination avec le projet d'assainissement collectif du bourg de Ste-Croix, l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication est programmé dans le village.

VIE ASSOCIATIVE

ANIMATIONS 2011

Fête de Cénac le 9 et 10 juillet

Samedi : bal

Dimanche : 8h30 randonnée pédestre et VTT ; 11h Apéro musical suivi d'un repas aligot – saucisses ; 14h30 Concours de pétanque.

Fête de Marin : 20 et 21 août

Samedi : bal

Dimanche : 15h Concours de pétanque ; 20 h repas champêtre suivi à 22h par un bal.

Fête de Ste-Croix : 16-17 et 18 septembre

Vendredi : bal

Samedi : 20h : repas suivi d'un bal

Dimanche : 8h déjeuner aux tripoux ; 14h concours de pétanque ; toute la journée salon du livre et vide grenier.

Gymnastique volontaire : pour celles et ceux qui veulent pratiquer une activité physique et sportive encadrée par une animatrice diplômée. Tous les jeudis à partir de 20h30 à la salle de Cénac. Pour plus de renseignements contacter le comité des fêtes de Cénac.

Le club du 3^e âge de Ste-Croix se réunit tous les mardis après-midi à Ste-Croix.

Les Passionnés du Rétro se retrouvent les jeudis après-midi à la salle des fêtes de Cénac.

L'association des parents d'élèves organise un quinzaine et des concours de belote.

Bourse d'échange des 2 CV et vide grenier : 10 juin 2012.

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Les Petites Reines René MENDES

Association des parents d'élèves Thierry LADEL

Centre de Loisirs Associé à l'Ecole Séverine BARRIERE

Club du 3^e âge Gisèle DELBES

Comité d'Animation de Cénac Yannick DUPONCHEL

Comité des fêtes de Marin Bernard BOSC

Comité des fêtes de Ste-Croix Alain TREILLES

Les Passionnés du Rétro Jacques BOYER

Société de chasse Jacques VIVENS

Union sportive Rémi JONQUIERES et Romain LACOMBE

CUMA Joël FERRIE

LE CLUB DE 3^e AGE

Le club de 3^e âge de Sainte-Croix a été créé en janvier 1979 afin de permettre aux personnes âgées de créer et développer entre elles des liens d'amitiés en organisant des sorties, des rencontres et des repas.

Le premier président (fondateur de l'association) était Célestin Rossignol, suivi par René Bouyssou, Andrée Dausset, Jean Roux pendant 13 ans et Gisèle Delbès depuis novembre 2008.

Nous nous retrouvons tous les mardis après-midi dans les salles au rez-de-chaussée de la mairie pour partager un moment de détente et de convivialité : loto, belote, anniversaires, suivi d'un goûter. Des repas sont organisés trois fois par an dans un restaurant local.

Le club compte aujourd'hui 50 adhérents, la plupart résident sur la commune, d'autres en sont originaires, et quelques-uns de communes voisines. Tous les ans en fin d'année et ce depuis la création de l'association un colis est distribué aux adhérents de la commune âgés de plus de 80 ans.

Nous avons compté jusqu'à 160 adhérents, la plupart nous ont malheureusement quittés. Elise Raynal, décédée en avril 2011 était l'adhérente la plus âgée.

Les personnes qui souhaitent rejoindre notre association peuvent venir nous rencontrer le mardi après-midi à partir de 14h.

LE CLUB DE FOOTBALL

C'est en 1981 que Robert Cabrit prenait les rênes du club de football de Ste-Croix, étoffé et structuré avec Jean Raynal, André Nouviale, Jacky Galan, Michel Seimandi, André Lauriac, capitaine d'équipe, promu plus tard président, suivi par Bernard Fournier, Alain

Treilles, Eric Ortalo, Cyril Viven, Stéphane Laborie, Romain Lacombe et Rémy Jonquières aujourd'hui. Avec des saisons glorieuses où évoluaient trois équipes, puis en 1987 champions de la troisième division et vainqueur de la coupe de l'Essor face à Camboulazet, et quelques coups durs dont le décès sur le terrain même de J.-P. Lade en 1986. Actuellement, une seule équipe en troisième division est classée dans le trio de tête de sa poule. C'est bien ainsi, disent, unanimes, joueurs et dirigeants, soucieux de réussir les bons moments d'amitié tout en accordant l'intérêt au jeu pratiqué et les résultats souhaités.

Pour les 30 ans du club fêté le samedi 4 juin 2011, ont été invités les anciens joueurs et dirigeants, les supporters fidèles, le maire, les élus locaux et le conseiller général. Tous ont pris part à cette fête, pour certains empreinte de souvenirs, pour l'ensemble symbole de la fraternité que génère le sport.

L'après-midi, joueurs et anciens ont foulé la pelouse pour un match amical, les plus anciens reconnaissables certains par leur embonpoint, disputant un concours de pétanque, la journée s'est terminée par une paella servie à la salle des fêtes de Marin.

Pour la saison 2011/2012 les entraînements seront assurés par Stéphane Seimandi et Olivier Jonquières.

Toute personne aimant le football et désirant s'investir dans le club est la bienvenue et peut prendre contact auprès d'un des membres du bureau.

Composition du bureau :

Présidents	Rémi Jonquières et Romain Lacombe
Secrétaire	Gérald Vivens
Trésorière	Chrystel Vivens

ETAT CIVIL 2010

Vous trouverez dans cette page les naissances, mariages, décès et transcriptions de décès dont nous avons reçu des intéressés ou de leur famille l'autorisation de publication.

NAISSANCES

Heynola THOMÉ	28 juin
Adam BLAQUIÉ	2 août
Lila BLAQUIÉ	2 août
Jules BES	14 nov.

MARIAGES

Stéphane LABORIE et Sylvie NATTES	24 juillet
Dominique LAURENS et Mickaëla SIZAIRE	4 sept.
Cyril VIVENS et Ebru ERGUL	23 oct.

DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

Bernadette DELZESCAUX épouse DURAND	1 ^{er} juillet
Georges MOLINIER	29 sept.
Jean-Marie AGRECH	28 oct.
Yvonne MARCONNIER épouse DURRIEU	6 nov.

En 2010 nous avons enregistré 10 naissances, 3 mariages et 4 décès

Elise Raynal née le 5 octobre 1908 à Ste-Croix nous a quitté le 1^{er} avril 2011 à 102 ans passés. Nous avons eu la joie de fêter ses 100 ans en octobre 2008 entourée de sa famille et des habitants de Ste-Croix.



